

Quelques chiffres clés ayant contribué à la notation

Habitat naturel terrestre d'intérêt communautaire	Nombre de sites à l'échelle européenne dans lesquels cet habitat a été inventorié (<i>attention différence de taille de site en fonction des pays à l'échelle européenne - Petits sites en France</i>)	% des sites en Europe ayant inventorié cet habitat	Nombre de sites en France dans lesquels cet habitat a été inventorié	Nombre de sites dans la région biogéographique atlantique française dans lesquels cet habitat a été inventorié	Nombre de sites en Bretagne dans lesquels cet habitat a été inventorié	Proportion de site Natura 2000 en Bretagne par rapport au nombre de site en Europe ayant inventorié cet habitat	Proportion de site Natura 2000 en Bretagne par rapport au nombre de site en France ayant inventorié cet habitat	Proportion de site Natura 2000 en Bretagne par rapport au nombre de site en dans la région biogéographique atlantique française ayant inventorié cet habitat	Surface de l'habitat cartographiée au sein des sites Natura 2000 bretons (en Ha)	% de la surface de l'habitat présent en Bretagne relatif à la surface total des habitats d'intérêt communautaire sein du réseau des sites Natura 2000 Breton	Surface de l'habitat cartographiée au sein du site Natura 2000 "Ile de Groix" (en Ha)	% de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à sa surface au sein du réseau des sites Natura 2000 Breton	% de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à la surface totale des habitats au sein de ce site
1210 Végétation annuelle des haies de mer	897	3,9%	118	75	32	3,6%	27,1%	42,7%	27,60	0,09%	0,46	1,67%	0,29%
1220 Végétation vivace des rivages de galets	438	1,9%	31	31	20	4,6%	64,5%	64,5%	69,54	0,22%	0,09	0,13%	0,06%
1230 Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	418	1,8%	53	53	30	7,2%	56,6%	56,6%	856,48	2,75%	66,61	7,78%	42,46%
2110 Dunes mobiles embryonnaires	755	3,3%	100	63	26	3,4%	26,0%	41,3%	78,47	0,25%	0,94	1,20%	0,60%
2120 Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	721	3,2%	99	67	26	3,6%	26,3%	38,8%	276,31	0,89%	0,15	0,05%	0,10%
4030 Landes sèches européennes	2 264	9,9%	326	149	43	1,9%	13,2%	28,9%	8 278,73	26,58%	70,2	0,85%	44,75%
4040 Landes sèches atlantiques littorales à <i>Erica vagans</i> *	42	0,2%	6	5	2	4,8%	33,3%	40,0%	280,71	0,90%	17,56	6,26%	11,19%
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	4 776	20,9%	631	257	34	0,7%	5,4%	13,2%	1 220,90	3,92%	0,37	0,03%	0,24%
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i> *	2 413	10,6%	295	73	13	0,5%	4,4%	17,8%	43,88	0,14%	0,48	1,09%	0,31%
Nombre total de site à l'échelle indiqué (mai 2016)	22 865	100,0%	1 313	<i>Non communiqué</i>	54	0,2%	4,1%	<i>- manque E12 pour le calcul</i>	31 140,79	100%	156,86		

Méthodologie pour la définition des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire terrestres du site Natura 2000 "Ile de Groix"
(N.B : Méthode inspirée de la méthode "Languedoc Roussillon" adaptée à la région Bretagne)

Critères en lien avec la responsabilité relative du site Natura 2000 pour la conservation de cet habitats à différentes échelles au sein du réseau Natura 2000

Notation des enjeux

Critères en lien avec la valeur qualitative intrinsèque de l'habitat sans notion de comparaison relative

A : Rôle de la région Bretagne pour la conservation de cet habitat à différentes échelles (nombre de sites)

% calculé à partir du nombre de ZSC terrestre en France et en Bretagne . Source : base Natura 2000 Europe (base FSD) - téléchargement du 19/05/2016 & BIG habitats/FSD Bretagne.

Les seuils de ce critère pourront être adapté au niveau régional au regard de la surface relative (6,17%) de la Bretagne (34 023 km²) / France métropolitaine (551 500 km²).

Rôle majeur de la Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne (CE) : La région abrite plus de 10% des ZSC désignés pour cet habitat à l'échelle européenne et/ou plus de 40% des sites désignés en France	4
Rôle majeur de la Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle de la France métropolitaine : La région abrite 20% à 40% des ZSC désignés pour cet habitat en France	3
Rôle majeur de la Bretagne pour la conservation de cet habitat à l'échelle de la région biogéographique atlantique française : La région Bretagne abrite > 40% des ZSC désignés pour l'habitat à l'échelle biogéographique atlantique française	2
Rôle mineur de la Bretagne pour la conservation de l'habitat dans son aire : la région Bretagne joue un faible rôle pour la conservation de l'habitat à l'échelle de la région biogéographique en France (à dire d'expert, CF. Méthodologie régionale)	1

Base Natura 2000 Europe (base FSD) - téléchargement

B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne

Calcul de la note B = moyenne des 4 critères (B1, B2, B3, B4), arrondie à l'unité à l'échelle supérieur :

B1 : Aire de répartition de l'habitat à l'échelle de l'Union Européenne
B2 : Amplitude écologique de l'habitat
B3 : Niveau d'effectif (Rareté/abondance)
B4 : Dynamique de l'habitat à l'échelle européenne.
Si le critère n'est pas renseigné, noter par 2 (= valeur moyenne).
CF. détail de critère dans tableau "Note critère B".

Très Forte	4
Forte	3
Modérée	2
Faible	1

I = A+B

I : Reponsabilité de la région Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne

Enjeux très fort à l'échelle régional pour l'habitat	= 8
Enjeux fort à l'échelle régional pour l'habitat	= 6 ou 7
Enjeux modéré à l'échelle régional pour l'habitat	= 4 ou 5
Enjeux faible à l'échelle régional pour l'habitat	= 2 ou 3

C : Importance du site Natura 2000 par rapport à la région Bretagne pour cet habitat (surface)

Point attribué en fonction % de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à la surface de cet habitat au sein du réseau des sites Natura 2000 Breton (Source BIG Habitat CBNB - mai 2016)

50 à 100%	6
25 à 50 %	5
10 à 25%	4
5 à 10 %	3
2 à 5 %	2
<2 %	1

II = I+C

II : Responsabilité de ce site Natura 2000 pour la conservation de cet habitat

Exceptionnelle	> ou égal à 12
Très forte	> ou égal à 9
Forte	> ou égal à 7
Modérée	> ou égal à 5
Faible	< 5

II = OUTIL D'AIDE A LA DECISION A L'ECHELLE REGIONALE

III = OUTIL D'AIDE A LA DECISION A L'ECHELLE DU SITE NATURA 2000 "ILE DE GROIX"

III = (II x 2) + D

III : Enjeux patrimonial de conservation de l'habitat au sein de ce site Natura 2000

Exceptionnel	> ou égal à 12
Très fort	> ou égal à 9
Fort	> ou égal à 7
Modéré	> ou égal à 5
Faible	< 5

D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000

Calcul de la note D = somme des 5 critères (D1 à D5) : D1 : Statut européen ; D2 : État de dégradation ; D3 : Représentativité spatiale ; D4 : Flore patrimoniale ; D5 : Faune patrimoniale.
CF. détail de critère dans tableau "Note critère D".

Exceptionnelle	> ou égal à 12
Très forte	> ou égal à 9
Forte	> ou égal à 7
Modérée	> ou égal à 5
Faible	< 5

Tableau de synthèse des notes pour tous les habitats

Habitat naturel terrestre d'intérêt communautaire	A : Rôle de la région Bretagne pour la conservation de cet habitat à différentes échelles (nombre de sites)	B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne	I : Responsabilité de la région Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne	C : Importance du site Natura 2000 par rapport à la région Bretagne pour cet habitat (surface)			II : Responsabilité de ce site Natura 2000 pour la conservation de cet habitat	D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000	III : Enjeux patrimonial de conservation de l'habitat au sein de ce site Natura 2000	
1210 Végétation annuelle des laisses de mer	Rôle majeur de la Bretagne à l'échelle de la France métropolitaine	3 Forte	3 Enjeux fort	6	<2 %	1,7%	1 Forte	7 Forte	8 Fort	7,3
1220 Végétation vivace des rivages de galets	Rôle majeur de la Bretagne à l'échelle européenne	4 Modérée	2 Enjeux fort	6	<2 %	0,1%	1 Forte	7 Forte	8 Fort	7,3
1230 Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	Rôle majeur de la Bretagne à l'échelle européenne	4 Modérée	2 Enjeux fort	6	5 à 10 %	7,8%	3 Très forte	9 Exceptionnelle	12 Très fort	10,0
2110 Dunes mobiles embryonnaires	Rôle majeur de la Bretagne à l'échelle de la France métropolitaine	3 Modérée	2 Enjeux modéré	5	<2 %	1,2%	1 Modérée	6 Forte	7 Modéré	6,3
2120 Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	Rôle majeur de la Bretagne à l'échelle de la France métropolitaine	3 Forte	3 Enjeux fort	6	<2 %	0,1%	1 Modérée	7 Modérée	6 Modéré	6,7
4030 Landes sèches européennes	Rôle majeur de la Bretagne à l'échelle de la région biogéographique atlantique française	2 Faible	1 Enjeu faible	3	<2 %	0,8%	1 Faible	4 Forte	8 Modéré	5,3
4040 Landes sèches atlantiques littorales à <i>Erica vagans</i> *	Rôle majeur de la Bretagne à l'échelle de la France métropolitaine	3 Forte	3 Enjeux fort	6	5 à 10 %	6,3%	3 Très forte	9 Très forte	10 Très fort	9,3
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Rôle mineur de la Bretagne pour la conservation de l'habitat dans son aire	1 Faible	1 Enjeu faible	2	<2 %	0,0%	1 Faible	3 Forte	8 Faible	4,7
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i> *	Rôle mineur de la Bretagne pour la conservation de l'habitat dans son aire	1 Modérée	2 Enjeu faible	3	<2 %	1,1%	1 Faible	4 Modérée	6 Faible	4,7

Méthode de calcul : C = A + B ; E = C + D ; G = moyenne (E ; F)

Détail note critère B

Habitat naturel terrestre d'intérêt communautaire	B1 : Aire de répartition. Source : cartes de répartition européenne (site du CTE), FSD pour nombre de régions biogéographiques.	B2 : Amplitude écologique. Type de contraintes exigées pour la présence de l'habitat : Trophie : clairement lié à un seul niveau de trophie ; Littoral/intérieur ; Humidité : zone humide ou sèche. 3xoui = étroit ; 2xoui = modéré ; 1xoui = large	B3 : Niveau d'effectif. A partir de la carte européenne de répartition des sites Natura 2000 abritant cet habitat mieux si bilan européen de nombre de sites, pour le moment à dire d'expert...car chiffres du bilan européen lacunaire	B4 : Dynamique de l'habitat depuis les 30 dernières années. Moyenne des tendances du rapportage national pour la région biogéographique atlantique à l'union européenne (Source : site internet du Centre thématique européen http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/habitat/summary/). B4 = ("Nb pays tendance +"* "Nb pays tendance -" / "Nb pays total").	B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne
1210 Végétation annuelle des lisses de mer	Large : 6 régions biogéographiques (atlantique et méditerranéenne) 1	Habitat à amplitude écologique restreinte : habitat strictement limité à une étroite frange littorale 1	Habitat peu commun en Europe : Presque sur tout le littoral européen mais que littoral. 3,92%	2 Large dominance de "tendance négative" -0,67	3 Forte 3
1220 Végétation vivace des rivages de galets	Large : 4 régions biogéographiques 1	Habitat à amplitude écologique restreinte : habitat strictement limité à une étroite frange littorale 1	Habitat rare en Europe : sur moins d'un tiers du littoral européen 1,92%	3 Dominance de "tendance stable" -0,25	1 Modérée 2
1230 Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	Large : 3 régions biogéographiques (erreur sur doc europe => falaise atlantique en méditerranée) 1	Moyenne : habitat uniquement littoral mais regroupant plusieurs niches écologiques différentes, peut se développer en surface 1	Habitat rare en Europe : absent de la partie méditerranéenne et d'une partie de la façade littorale 1,83%	3 Dominance de "tendance négative" -0,50	2 Modérée 2
2110 Dunes mobiles embryonnaires	Large : 6 régions biogéographiques (atlantique et méditerranéenne) 1	Habitat à amplitude écologique restreinte : habitat strictement limité à une étroite frange littorale 1	Habitat peu commun en Europe : présent sur tout le littoral européen mais que littoral 3,30%	2 Dominance de "tendance négative" -0,38	2 Modérée 2
2120 Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)	Large : 6 régions biogéographiques (atlantique et méditerranéenne) 1	Habitat à amplitude écologique restreinte : habitat strictement limité à une étroite frange littorale 1	Habitat peu commun en Europe : présent sur tout le littoral européen mais que littoral 3,15%	2 Large dominance de "tendance négative" -0,63	3 Forte 3
4030 Landes sèches européennes	Large : 7 régions biogéographiques (atlantique et méditerranéenne) + répartition azonale 0	Large : autant sur le littoral qu'en intérieur, condition hydrométrique du sec au mouvement humide... 0	Habitat relativement fréquent en Europe : Occurrence sur la moitié du territoire européen 9,90%	1 Dominance de "tendance stable" 0,00	1 Faible 1
4040 Landes sèches atlantiques littorales à Erica vagans *	Très restreinte : Seulement au sud de l'Angleterre, îles bretonnes et côte nord de l'Espagne - seulement une région biogéographique, <1% des sites bretons (0,18%) 3	Moyenne : habitat uniquement littoral, peut se développer en surface 3	Habitat très rare en Europe, très peu de localités connues : 5 localités en France (plus en Espagne) 0,18%	4 Dominance de "tendance négative" -0,33	2 Forte 3
6430 Mégaphorbiales hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	Large : 8 régions biogéographiques (atlantique et méditerranéenne) 0	Habitat à amplitude écologique restreinte : habitat linéaire en lien avec un cours d'eau ou lisière forestière, condition d'hydrométrie différente 0	Habitat relativement fréquent en Europe : Occurrence sur la moitié du territoire européen 20,89%	1 Dominance de "tendance stable" -0,20	1 Faible 1
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion *	Large : 7 régions biogéographiques (atlantique et méditerranéenne) 0	Moyenne : littoral ou intérieur, rarement des surfaces importantes, substrat géologique variable 0	Habitat relativement fréquent en Europe : Occurrence sur la moitié du territoire européen 10,55%	1 Dominance de "tendance négative" -0,33	2 Modérée 2

Légende

B1 : Aire de répartition. Source : cartes de répartition européenne (site du CTE), FSD pour nombre de régions biogéographiques.	B2 : Amplitude écologique. Type de contraintes exigées pour la présence de l'habitat : Trophie : clairement lié à un seul niveau de trophie ; Littoral/intérieur ; Humidité : zone humide ou sèche. 3xoui = étroit ; 2xoui = modéré ; 1xoui = large	B3 : Niveau d'effectif. Source : source Base Natura 2000 Europe (base FSD) - téléchargement du 19/05/2016	B4 : Dynamique de l'habitat depuis les 30 dernières années. Moyenne des tendances du rapportage national pour la région biogéographique atlantique à l'union européenne (Source : site internet du Centre thématique européen http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/habitat/summary/). B4 = ("Nb pays tendance +"* "Nb pays tendance -" / "Nb pays total").	B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne
Habitat à aire de répartition très restreinte (habitat endémique d'un territoire restreint et contigu : Nombre de régions biogéographiques = 1 + toutes les occurrences regroupées sur un même petit territoire contigu (ex. habitat endémique d'un massif montagneux). Aucun habitat concerné en Bretagne. 4	Habitat à amplitude écologique très étroite, typiquement ponctuel (exemple : 7150 dépression sur substrat tourbeux du Rhynchosporion) 4	Habitat très rare en Europe, très peu de localités connues < 0,5%	4 Tendance négative dans tous les Etats -3	4 Très Forte 4
Habitat à répartition restreinte : Nombre de régions biogéographiques = 1 + répartition restreinte au sein de cette région biogéographique (ex. habitat thermoatlantique). 3	Habitat à amplitude écologique restreinte pour la Bretagne (exemple habitat linéaire : pelouse à littorale, végétation des haut de plages et dunaies, pelouse littorale, végétation zone humide (mare, étangs, rivière...) 3	Habitat rare en Europe Entre 0,5 % et 2%	3 Large dominance de "tendance négative" entre -1 et -0,6	3 Forte 3
Habitat à aire de répartition peu étendue, limitée à une seule région biogéographique mais présente au sein de celle-ci sur un territoire assez étendu : Nombre de régions biogéographiques = 1 + bien répartie au sein de cette région biogéographique. 2	Habitat à amplitude écologique moyenne (typiquement développé en surface) 2	Habitat peu commun en Europe entre 2% et 5%	2 Dominance de "tendance négative" entre -0,6 et -0,3	2 Modérée 2
Habitat à répartition large (présent dans au moins deux régions biogéographiques) : Nombre de régions biogéographiques >= 2 + habitat présent de manière irrégulière et discontinu au sein de son aire 1	Habitat à amplitude écologique large (exemple : forêt, lande) 1	Habitat relativement fréquent en Europe entre 5 et 25%	1 Dominance de "tendance stable" entre -0,3 et +0,3	1 Faible 1
Habitat à aire de répartition très large (présent dans un grand nombre des régions biogéographiques) : Nombre de régions biogéographiques > 4 (au total : 9 régions biogéographiques en Europe, dont 3 de petite taille) + répartition large et homogène sur l'ensemble de son aire 0	Habitat ubiquiste (pas d'exemple au sein des habitats d'intérêt communautaire) 0	Habitat fréquent en Europe (pas d'exemple au sein des habitats intérêt communautaire) > 25%	0 Dominance de "tendance expansion" > 0,3	0 : Nul 0

Calcul de la note B = moyenne des 4 critères (B1, B2, B3, B4), arrondie à l'unité à l'échelle supérieur :

B1 : Aire de répartition de l'habitat à l'échelle de l'Union Européenne

B2 : Amplitude écologique de l'habitat

B3 : Niveau d'effectif (Rareté/abondance)

B4 : Dynamique de l'habitat à l'échelle européenne.

Si le critère n'est pas renseigné, noter par 2 (= valeur moyenne). CF. détail de critère dans tableau "Note critère B".

Détail note critère D

Habitat naturel terrestre d'intérêt communautaire	D1 : Statut européen de l'habitat	D2 : État de dégradation		D3 : Représentativité spatiale		D4 : Flore patrimoniale/rôle fonctionnel	D5 : Faune patrimoniale/rôle fonctionnel		D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000				
1210 Végétation annuelle des laisses de mer	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat globalement non dégradé	3,00	3	Non significative	0,29%	0	Cortège caractéristique mais absence d'espèces à forte valeur patrimoniale	1	Gravelot à collier interrompu, limicoles en hivernage et migration, nêbrie des sables	3	Forte	8
1220 Végétation vivace des rivages de galets	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat globalement non dégradé	2,70	3	Non significative	0,06%	0	Cortège caractéristique mais absence d'espèces à forte valeur patrimoniale	1	Gravelot à collier interrompu, limicoles en hivernage et migration, nêbrie des sables	3	Forte	8
1230 Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat globalement non dégradé	2,77	3	Importante	42,5%	2	Grande diversité des communautés végétales. <i>Rumex Rupestris</i> IC ; <i>Cuscuta planifolia</i> VU ; <i>Daucus carota subsp. Gaudronii</i> VU. <i>Trichomanès remarquable</i> IC	3	Crave à bec rouge, oiseaux nicheurs	3	Exceptionnelle	12
2110 Dunes mobiles embryonnaires	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat globalement non dégradé	3,00	3	Non significative	0,60%	0	Cortège caractéristique mais absence d'espèces à forte valeur patrimoniale	1	A compléter	2	Forte	7
2120 Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat globalement non dégradé	3,00	3	Non significative	0,10%	0	Présence d' <i>Eryngium maritimum</i> (panicaut) PR	2	A compléter	0	Modérée	6
4030 Landes sèches européennes	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat moyennement dégradé	2,36	2	Importante	44,8%	2	Cortège caractéristique mais absence d'espèces à forte valeur patrimoniale	1	Passereaux nicheurs en fort concentration, goéland nicheur	2	Forte	8
4040 Landes sèches atlantiques littorales à <i>Erica vagans</i> *	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire	Habitat globalement non dégradé	2,51	3	Faible	11,2%	1	Cortège caractéristique et présence d' <i>Erica vagans</i> NT	2	Passereaux nicheurs en fort concentration, goéland nicheur	2	Très forte	10
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat globalement non dégradé	3,00	3	Non significative	0,24%	0	Cortège caractéristique mais absence d'espèces à forte valeur patrimoniale	1	Présence d'une petite population l'agron de Mercure, trop petit pour jouer un grand rôle	3	Forte	8
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion *	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire	Habitat globalement non dégradé	3,00	3	Non significative	0,31%	0	Cortège caractéristique mais absence d'espèces à forte valeur patrimoniale	1	A compléter	0	Modérée	6

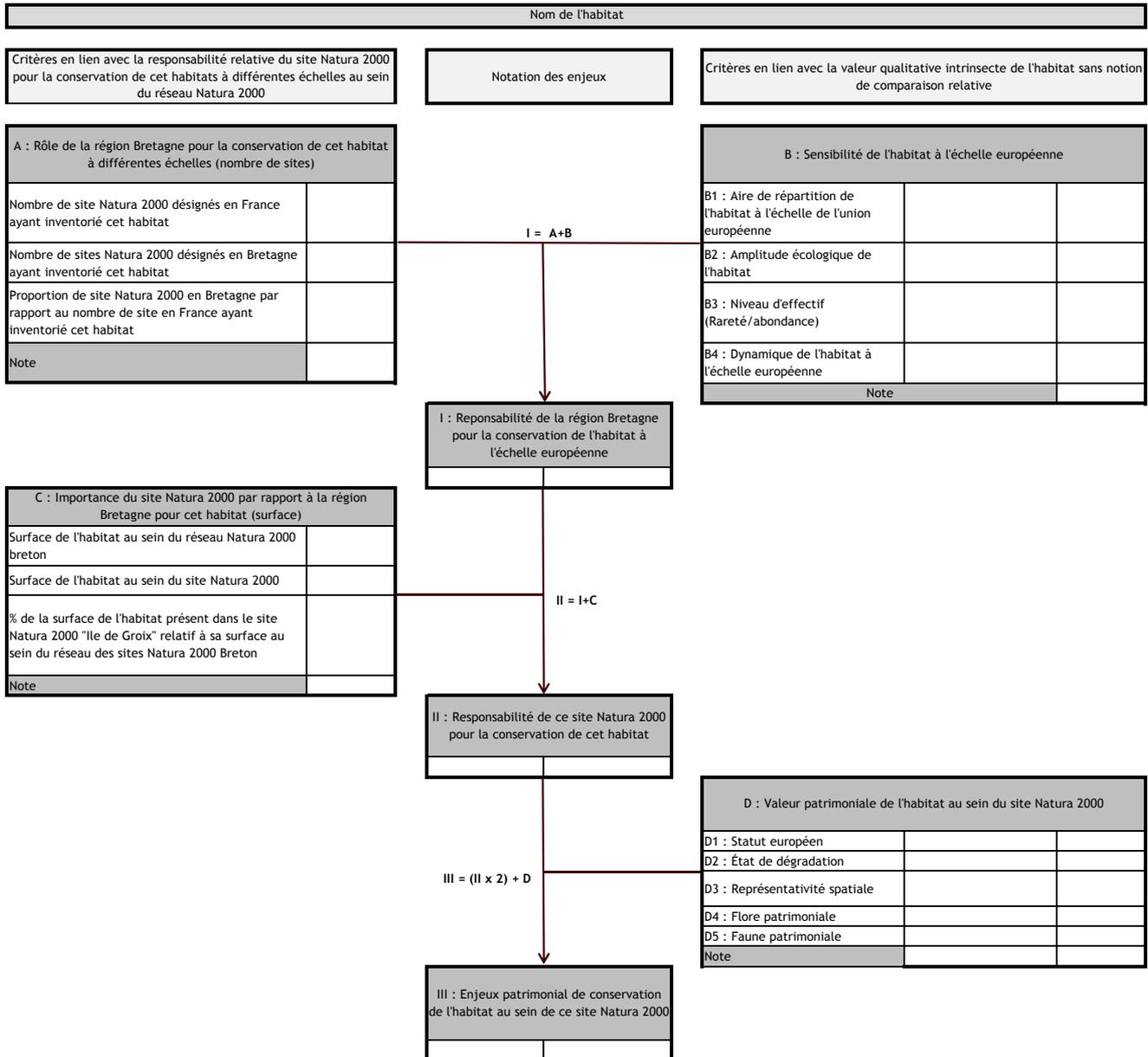
Calcul de la note : F = F1+F2+F3+F4+F5

D1 : Statut européen de l'habitat	D2 : État de dégradation		D3 : Représentativité spatiale		D4 : Flore patrimoniale/rôle fonctionnel	D5 : Faune patrimoniale/rôle fonctionnel		D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000		
	Utilisation de la moyenne des états de conservation de la cartographie des habitats du site (= à l'état de dégradation moyen) : D2 = (3 x "Surface Bon état" + 2 x "Surface Etat moyen" + 1 x " Surface Mauvais état") / Surface totale		% de l'habitat par rapport à la surface totale des habitats d'intérêt communautaire terrestres du site Natura 2000		N.B :Préférer l'utilisation des listes rouge plutôt que les espèces protégées	N.B :Préférer l'utilisation des listes rouge plutôt que les espèces protégées		Exceptionnelle	> ou égal à 12	
Habitat d'intérêt communautaire prioritaire	Habitats globalement non dégradé	Entre 2,5 et 3 = 3	Majeure >50%	3	Rôle majeur de l'habitat = présence d'espèces à très forte valeur patrimoniale (espèces d'intérêt communautaire et espèces classées "CR", "EN" et "VU" dans les listes rouge nationale 2012 ou régionale 2015)	3	Rôle majeur de l'habitat = présence d'espèces à très forte valeur patrimoniale : espèces d'intérêt communautaire et espèces classées "CR", "EN" et "VU" dans les listes rouge nationale 2012 ou régionale 2015)	3	Très forte	> ou égal à 9
Habitat d'intérêt communautaire	Habitat moyennement dégradé	Entre 1,5 et 2,5 = 2	Importante entre 25 et 50 %	2	Rôle important de l'habitat = présence d'espèces protégée et espèces classées "NT" dans les listes rouge nationale 2012 ou régionale 2015 et/ou forte diversité floristique	2	Rôle important de l'habitat = présence d'espèces protégée et espèces classées "NT" dans les listes rouge nationale 2012 ou régionale 2015 et/ ou forte diversité faunistique	2	Forte	> ou égal à 7
-	Habitat fortement dégradé	Entre 1 et 1,5 = 1	Faible <25 %	1	Rôle mineur de l'habitat (faible diversité floristique mais les espèces sont typiques de l'habitat présent)	1	Rôle mineur de l'habitat (faible diversité faunistique mais les espèces sont typiques de l'habitat présent)	1	Modérée	> ou égal à 5
-	-	-	Non significative <2%	0	Habitat qui ne peut plus assurer son rôle écologique en lien avec sa dégradation (fragmentation, absence d'espèce typique...) ou rôle de l'habitat inconnu.	0	Habitat qui ne peut plus assurer son rôle écologique en lien avec sa dégradation (fragmentation, absence d'espèce typique...) ou rôle de l'habitat inconnu.	0	Faible	< 5

Calcul de la note D = somme des 5 critères (D1 à D5) : D1 : Statut européen ; D2 : État de dégradation ; D3 : Représentativité spatiale ; D4 : Flore patrimoniale ; D5 : Faune patrimoniale.
CF. détail de critère dans tableau "Note critère D".

Détail des habitats génériques (compléter par les intitulés détaillés)

Habitats génériques	Habitats déclinés
1210 Végétation annuelle des laisses de mer	1210-1
1220 Végétation vivace des rivages de galets	1220-1
1230 Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	1230-1, 1230-2, 1230-3, 1230-5, 1230-6
2110 Dunes mobiles embryonnaires	2110-1
2120 Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	2120-1
4030 Landes sèches européennes	4030-2
4040 Landes sèches atlantiques littorales à <i>Erica vagans</i> *	4040-1*
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaies et des étages montagnard à alpin	6430-4 pot.
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion *	9180-1*



Critères en lien avec la responsabilité relative du site Natura 2000 pour la conservation de cet habitats à différentes échelles au sein du réseau Natura 2000

Notation des enjeux

Critères en lien avec la valeur qualitative intrinsèque de l'habitat sans notion de comparaison relative

A : Rôle de la région Bretagne pour la conservation de cet habitat à différentes échelles (nombre de sites)	
Nombre de site Natura 2000 désignés en France ayant inventorié cet habitat	118
Nombre de sites Natura 2000 désignés en Bretagne ayant inventorié cet habitat	32
Proportion de site Natura 2000 en Bretagne par rapport au nombre de site en France ayant inventorié cet habitat	27,1%
Note	3

$$I = A+B$$

B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne		
B1 : Aire de répartition. Source : cartes de répartition européenne (site du CTE), FSD pour nombre de régions biogéographiques.	Large : 6 régions biogéographiques (atlantique et méditerranéenne)	1
B2 : Amplitude écologique. Type de contraintes exigées pour la présence de l'habitat : Trophie : clairement lié à un seul niveau de trophie ; Littoral/intérieur ; Humidité : zone humide ou sèche. 3xoui = étroit ; 2xoui = modéré ; 1xoui = large)	Habitat à amplitude écologique restreinte : habitat strictement limité à une étroite frange littorale	3
B3 : Niveau d'effectif. A partir de la carte européenne de répartition des sites Natura 2000 abritant cet habitat mieux si bilan européen de nombre de sites, pour le moment à dire d'expert...car chiffres du bilan européen lacunaire	Habitat peu commun en Europe : Presque sur tout le littoral européen mais que littoral.	2
B4 : Dynamique de l'habitat depuis les 30 dernières années. Moyenne des tendances du rapportage national pour la région biogéographique atlantique à l'union européenne (Source : site internet du Centre thématique européen http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/habitat/summary/). B4 = ("Nb pays tendance +" + "Nb pays tendance =" - "Nb pays tendance -" / "Nb pays total")	Large dominance de "tendance négative"	3
Note	Forte	3

I : Responsabilité de la région Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne
Enjeux fort 6

C : Importance du site Natura 2000 par rapport à la région Bretagne pour cet habitat (surface)	
Surface de l'habitat au sein du réseau Natura 2000 breton	27,60
Surface de l'habitat au sein du site Natura 2000	0,46
% de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à sa surface au sein du réseau des sites Natura 2000 Breton	1,67%
Note	1

$$II = I+C$$

II : Responsabilité de ce site Natura 2000 pour la conservation de cet habitat
Forte 7

D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000		
D1 : Statut européen de l'habitat	Habitat d'intérêt communautaire	1
D2 : État de dégradation	Habitat globalement non dégradé	3
D3 : Représentativité spatiale	Non significative	0
D4 : Flore patrimoniale/rôle fonctionnel	Cortège caractéristique mais absence d'espèces à forte valeur patrimoniale	1
D5 : Faune patrimoniale/rôle fonctionnel	Gravelot à collier interrompu, limicoles en hivernage et migration, nébrie des sables	3
Note	Forte	8

$$III = (II \times 2) + D$$

III : Enjeux patrimonial de conservation de l'habitat au sein de ce site Natura 2000
Fort 7

Critères en lien avec la responsabilité relative du site Natura 2000 pour la conservation de cet habitats à différentes échelles au sein du réseau Natura 2000

Notation des enjeux

Critères en lien avec la valeur qualitative intrinsèque de l'habitat sans notion de comparaison relative

A : Rôle de la région Bretagne pour la conservation de cet habitat à différentes échelles (nombre de sites)	
Nombre de site Natura 2000 désignés en France ayant inventorié cet habitat	31
Nombre de sites Natura 2000 désignés en Bretagne ayant inventorié cet habitat	20
Proportion de site Natura 2000 en Bretagne par rapport au nombre de site en France ayant inventorié cet habitat	64,5%
Note	4

$$I = A+B$$

B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne		
B1 : Aire de répartition. Source : cartes de répartition européenne (site du CTE), FSD pour nombre de régions biogéographiques.	Large : 4 régions biogéographiques	1
B2 : Amplitude écologique. Type de contraintes exigées pour la présence de l'habitat : Trophie : clairement lié à un seul niveau de trophie ; Littoral/intérieur ; Humidité : zone humide ou sèche. 3xoui = étroit ; 2xoui = modéré ; 1xoui = large)	Habitat à amplitude écologique restreinte : habitat strictement limité à une étroite frange littorale	3
B3 : Niveau d'effectif. A partir de la carte européenne de répartition des sites Natura 2000 abritant cet habitat mieux si bilan européen de nombre de sites, pour le moment à dire d'expert...car chiffres du bilan européen lacunaire	Habitat rare en Europe : sur moins d'un tiers du littoral européen	3
B4 : Dynamique de l'habitat depuis les 30 dernières années. Moyenne des tendances du rapportage national pour la région biogéographique atlantique à l'union européenne (Source : site internet du Centre thématique européen http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/habitat/summary/). B4 = ("Nb pays tendance +" + "Nb pays tendance = " - "Nb pays tendance -" / "Nb pays total")	Dominance de "tendance stable"	1
Note	Modérée	2

I : Responsabilité de la région Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne
Enjeux fort 6

Point attribué en fonction % de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à la	
Surface de l'habitat au sein du réseau Natura 2000 breton	69,54
Surface de l'habitat au sein du site Natura 2000	0,09
% de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à sa surface au sein du réseau des sites Natura 2000 Breton	0,13%
Note	1

$$II = I+C$$

II : Responsabilité de ce site Natura 2000 pour la conservation de cet habitat
Forte 7

D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000		
D1 : Statut européen de l'habitat	Habitat d'intérêt communautaire	1
D2 : État de dégradation	Habitat globalement non dégradé	3
D3 : Représentativité spatiale	Non significative	0
D4 : Flore patrimoniale/rôle fonctionnel	Cortège caractéristique mais absence d'espèces à forte valeur patrimoniale	1
D5 : Faune patrimoniale/rôle fonctionnel	Gravelot à collier interrompu, limicoles en hivernage et migration, nébrie des sables	3
Note	Forte	8

$$III = (II \times 2) + D$$

III : Enjeux patrimonial de conservation de l'habitat au sein de ce site Natura 2000
Fort 7

1230 Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques

1230-1, 1230-2, 1230-3, 1230-5, 1230-6

Critères en lien avec la responsabilité relative du site Natura 2000 pour la conservation de cet habitats à différentes échelles au sein du réseau Natura 2000

Notation des enjeux

Critères en lien avec la valeur qualitative intrinsèque de l'habitat sans notion de comparaison relative

A : Rôle de la région Bretagne pour la conservation de cet habitat à différentes échelles (nombre de sites)

Nombre de site Natura 2000 désignés en France ayant inventorié cet habitat	53
Nombre de sites Natura 2000 désignés en Bretagne ayant inventorié cet habitat	30
Proportion de site Natura 2000 en Bretagne par rapport au nombre de site en France ayant inventorié cet habitat	56,6%
Note	4

$I = A+B$

B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne

B1 : Aire de répartition. Source : cartes de répartition européenne (site du CTE), FSD pour nombre de régions biogéographiques.	Large : 3 régions biogéographiques (erreur sur doc europe ==> falaise atlantique en méditerranée)	1
B2 : Amplitude écologique. Type de contraintes exigées pour la présence de l'habitat : Trophie : clairement lié à un seul niveau de trophie ; Littoral/intérieur ; Humidité : zone humide ou sèche. 3xoui = étroit ; 2xoui = modéré ; 1xoui = large)	Moyenne : habitat uniquement littoral mais regroupant plusieurs niches écologiques différentes, peut se développer en surface	2
B3 : Niveau d'effectif. A partir de la carte européenne de répartition des sites Natura 2000 abritant cet habitat mieux si bilan européen de nombre de sites, pour le moment à dire d'expert...car chiffres du bilan européen lacunaire	Habitat rare en Europe : absent de la partie méditerranéenne et d'une partie de la façade littorale	3
B4 : Dynamique de l'habitat depuis les 30 dernières années. Moyenne des tendances du rapportage national pour la région biogéographique atlantique à l'union européenne (Source : site internet du Centre thématique européen http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/habitat/summary/). B4 = ("Nb pays tendance +" / "Nb pays tendance -" / "Nb pays total")	Dominance de "tendance négative"	2
Note	Moderée	2

I : Responsabilité de la région Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne
Enjeux fort 6

50 à 100%

Surface de l'habitat au sein du réseau Natura 2000 breton	856,48
Surface de l'habitat au sein du site Natura 2000	66,61
% de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à sa surface au sein du réseau des sites Natura 2000 Breton	7,78%
Note	3

$II = I+C$

II : Responsabilité de ce site Natura 2000 pour la conservation de cet habitat
Très forte 9

D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000

D1 : Statut européen de l'habitat	Habitat d'intérêt communautaire	1
D2 : État de dégradation	Habitat globalement non dégradé	3
D3 : Représentativité spatiale	Importante	2
D4 : Flore patrimoniale/rôle fonctionnel	Grande diversité des communauté végétale. Rumex Rupestris IC ; Cuscuta planifolia VU ; Daucus carota subsp. Gaudronii VU. Trichomanès remarquable IC	3
D5 : Faune patrimoniale/rôle fonctionnel	Crave à bec rouge, oiseaux nicheurs	3
Note	Exceptionnelle	12

$III = (II \times 2) + D$

III : Enjeux patrimonial de conservation de l'habitat au sein de ce site Natura 2000
Très fort 10

Critères en lien avec la responsabilité relative du site Natura 2000 pour la conservation de cet habitats à différentes échelles au sein du réseau Natura 2000

Notation des enjeux

Critères en lien avec la valeur qualitative intrinsèque de l'habitat sans notion de comparaison relative

A : Rôle de la région Bretagne pour la conservation de cet habitat à différentes échelles (nombre de sites)	
Nombre de site Natura 2000 désignés en France ayant inventorié cet habitat	100
Nombre de sites Natura 2000 désignés en Bretagne ayant inventorié cet habitat	26
Proportion de site Natura 2000 en Bretagne par rapport au nombre de site en France ayant inventorié cet habitat	26,0%
Note	3

$$I = A+B$$

B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne

B1 : Aire de répartition. Source : cartes de répartition européenne (site du CTE), FSD pour nombre de régions biogéographiques.	Large : 6 régions biogéographiques (atlantique et méditerranéenne)	1
B2 : Amplitude écologique. Type de contraintes exigées pour la présence de l'habitat : Trophie : clairement lié à un seul niveau de trophie ; Littoral/intérieur ; Humidité : zone humide ou sèche. 3xoui = étroit ; 2xoui = modéré ; 1xoui = large)	Habitat à amplitude écologique restreinte : habitat strictement limité à une étroite frange littorale	3
B3 : Niveau d'effectif. A partir de la carte européenne de répartition des sites Natura 2000 abritant cet habitat mieux si bilan européen de nombre de sites, pour le moment à dire d'expert...car chiffres du bilan européen lacunaire	Habitat peu commun en Europe : présent sur tout le littoral européen mais que littoral	2
B4 : Dynamique de l'habitat depuis les 30 dernières années. Moyenne des tendances du rapportage national pour la région biogéographique atlantique à l'union européenne (Source : site internet du Centre thématique européen http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/habitat/summary/). B4 = ("Nb pays tendance +" "Nb pays tendance -" / "Nb pays total")	Dominance de "tendance négative"	2
Note	Modérée	2

I : Responsabilité de la région Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne
Enjeux modéré 5

50 à 100%	
Surface de l'habitat au sein du réseau Natura 2000 breton	78,47
Surface de l'habitat au sein du site Natura 2000	0,94
% de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à sa surface au sein du réseau des sites Natura 2000 Breton	1,20%
Note	1

$$II = I+C$$

II : Responsabilité de ce site Natura 2000 pour la conservation de cet habitat
Modérée 6

D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000		
D1 : Statut européen de l'habitat	Habitat d'intérêt communautaire	1
D2 : État de dégradation	Habitat globalement non dégradé	3
D3 : Représentativité spatiale	Non significative	0
D4 : Flore patrimoniale/rôle fonctionnel	Cortège caractéristique mais absence d'espèces à forte valeur patrimoniale	1
D5 : Faune patrimoniale/rôle fonctionnel	A compléter	2
Note	Forte	7

$$III = (II \times 2) + D$$

III : Enjeux patrimonial de conservation de l'habitat au sein de ce site Natura 2000
Modéré 6

Critères en lien avec la responsabilité relative du site Natura 2000 pour la conservation de cet habitats à différentes échelles au sein du réseau Natura 2000

Notation des enjeux

Critères en lien avec la valeur qualitative intrinsèque de l'habitat sans notion de comparaison relative

A : Rôle de la région Bretagne pour la conservation de cet habitat à différentes échelles (nombre de sites)	
Nombre de site Natura 2000 désignés en France ayant inventorié cet habitat	99
Nombre de sites Natura 2000 désignés en Bretagne ayant inventorié cet habitat	26
Proportion de site Natura 2000 en Bretagne par rapport au nombre de site en France ayant inventorié cet habitat	26,3%
Note	3

$$I = A+B$$

B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne		
B1 : Aire de répartition. Source : cartes de répartition européenne (site du CTE), FSD pour nombre de régions biogéographiques.	Large : 6 régions biogéographiques (atlantique et méditerranéenne)	1
B2 : Amplitude écologique. Type de contraintes exigées pour la présence de l'habitat : Trophie : clairement lié à un seul niveau de trophie ; Littoral/intérieur ; Humidité : zone humide ou sèche. 3xoui = étroit ; 2xoui = modéré ; 1xoui = large	Habitat à amplitude écologique restreinte : habitat strictement limité à une étroite frange littorale	3
B3 : Niveau d'effectif. A partir de la carte européenne de répartition des sites Natura 2000 abritant cet habitat mieux si bilan européen de nombre de sites, pour le moment à dire d'expert...car chiffres du bilan européen lacunaire	Habitat peu commun en Europe : présent sur tout le littoral européen mais que littoral	2
B4 : Dynamique de l'habitat depuis les 30 dernières années. Moyenne des tendances du rapportage national pour la région biogéographique atlantique à l'union européenne (Source : site internet du Centre thématique européen http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/habitat/summary/). B4 = ("Nb pays tendance +"Nb pays tendance "-"Nb pays tendance -"/ "Nb pays total".	Large dominance de "tendance négative"	3
Note	Modérée	2

I : Responsabilité de la région Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne	
Enjeux fort	6

50 à 100%	
Surface de l'habitat au sein du réseau Natura 2000 breton	276,31
Surface de l'habitat au sein du site Natura 2000	0,15
% de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à sa surface au sein du réseau des sites Natura 2000 Breton	0,05%
Note	1

$$II = I+C$$

II : Responsabilité de ce site Natura 2000 pour la conservation de cet habitat	
Modérée	7

D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000		
D1 : Statut européen de l'habitat	Habitat d'intérêt communautaire	1
D2 : État de dégradation	Habitat globalement non dégradé	3
D3 : Représentativité spatiale	Non significative	0
D4 : Flore patrimoniale/rôle fonctionnel	Présence d'Eryngium maritimum (panicaud) PR	2
D5 : Faune patrimoniale/rôle fonctionnel	A compléter	0
Note	Modérée	6

$$III = (II \times 2) + D$$

III : Enjeux patrimonial de conservation de l'habitat au sein de ce site Natura 2000	
Modéré	7

Critères en lien avec la responsabilité relative du site Natura 2000 pour la conservation de cet habitats à différentes échelles au sein du réseau Natura 2000

Notation des enjeux

Critères en lien avec la valeur qualitative intrinsèque de l'habitat sans notion de comparaison relative

A : Rôle de la région Bretagne pour la conservation de cet habitat à différentes échelles (nombre de sites)	
Nombre de site Natura 2000 désignés en France ayant inventorié cet habitat	326
Nombre de sites Natura 2000 désignés en Bretagne ayant inventorié cet habitat	43
Proportion de site Natura 2000 en Bretagne par rapport au nombre de site en France ayant inventorié cet habitat	13,2%
Note	2

$$I = A+B$$

B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne

B1 : Aire de répartition. Source : cartes de répartition européenne (site du CTE), FSD pour nombre de régions biogéographiques.	Large : 7 régions biogéographiques (atlantique et méditerranéenne) + répartition azonale	0
B2 : Amplitude écologique. Type de contraintes exigées pour la présence de l'habitat : Trophie : clairement lié à un seul niveau de trophie ; Littoral/intérieur ; Humidité : zone humide ou sèche. 3xoui = étroit ; 2xoui = modéré ; 1xoui = large)	Large : autant sur le littoral qu'en intérieur, condition hydrométrique du sec au moyennement humide...	1
B3 : Niveau d'effectif. A partir de la carte européenne de répartition des sites Natura 2000 abritant cet habitat mieux si bilan européen de nombre de sites, pour le moment à dire d'expert...car chiffres du bilan européen lacunaire	Habitat relativement fréquent en Europe : Occurrence sur la moitié du territoire européen	1
B4 : Dynamique de l'habitat depuis les 30 dernières années. Moyenne des tendances du rapportage national pour la région biogéographique atlantique à l'union européenne (Source : site internet du Centre thématique européen http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/habitat/summary/). B4 = ("Nb pays tendance +": "Nb pays tendance -": "Nb pays tendance -" / "Nb pays total").	Dominance de "tendance stable"	1
Note	Modérée	2

I : Responsabilité de la région Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne

Enjeu faible 3

50 à 100%	
Surface de l'habitat au sein du réseau Natura 2000 breton	8 278,73
Surface de l'habitat au sein du site Natura 2000	70,2
% de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à sa surface au sein du réseau des sites Natura 2000 Breton	0,85%
Note	1

$$II = I+C$$

II : Responsabilité de ce site Natura 2000 pour la conservation de cet habitat

Modérée 4

$$III = (II \times 2) + D$$

III : Enjeux patrimonial de conservation de l'habitat au sein de ce site Natura 2000

Modéré 5

D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000

D1 : Statut européen de l'habitat	Habitat d'intérêt communautaire	1
D2 : État de dégradation	Habitat moyennement dégradé	2
D3 : Représentativité spatiale	Importante	2
D4 : Flore patrimoniale/rôle fonctionnel	Cortège caractéristique mais absence d'espèces à forte valeur patrimoniale	1
D5 : Faune patrimoniale/rôle fonctionnel	Passereaux nicheurs en fort concentration, goéland nicheur	2
Note	Forte	8

Critères en lien avec la responsabilité relative du site Natura 2000 pour la conservation de cet habitats à différentes échelles au sein du réseau Natura 2000

Notation des enjeux

Critères en lien avec la valeur qualitative intrinsèque de l'habitat sans notion de comparaison relative

A : Rôle de la région Bretagne pour la conservation de cet habitat à différentes échelles (nombre de sites)

Nombre de site Natura 2000 désignés en France ayant inventorié cet habitat	6
Nombre de sites Natura 2000 désignés en Bretagne ayant inventorié cet habitat	2
Proportion de site Natura 2000 en Bretagne par rapport au nombre de site en France ayant inventorié cet habitat	33,3%
Note	3

$$I = A+B$$

B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne

B1 : Aire de répartition. Source : cartes de répartition européenne (site du CTE), FSD pour nombre de régions biogéographiques.	Très restreinte : Seulement au sud de l'Angleterre, îles bretonnes et côte nord de l'Espagne - seulement une région biogéographique, <1% des sites bretons (0,18%)	3
B2 : Amplitude écologique. Type de contraintes exigées pour la présence de l'habitat : Trophie : clairement lié à un seul niveau de trophie ; Littoral/intérieur ; Humidité : zone humide ou sèche. 3xoui = étroit ; 2xoui = modéré ; 1xoui = large)	Moyenne : habitat uniquement littoral, peut se développer en surface	2
B3 : Niveau d'effectif. A partir de la carte européenne de répartition des sites Natura 2000 abritant cet habitat mieux si bilan européen de nombre de sites, pour le moment à dire d'expert...car chiffres du bilan européen lacunaire	Habitat très rare en Europe, très peu de localités connues : 5 localités en France (plus en Espagne)	4
B4 : Dynamique de l'habitat depuis les 30 dernières années. Moyenne des tendances du rapportage national pour la région biogéographique atlantique à l'union européenne (Source : site internet du Centre thématique européen http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/habitat/summary/). B4 = ("Nb pays tendance +" + "Nb pays tendance -" - "Nb pays tendance -" / "Nb pays total").	Dominance de "tendance négative"	2
Note	Modérée	2

I : Responsabilité de la région Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne
Enjeux fort 6

50 à 100%

Surface de l'habitat au sein du réseau Natura 2000 breton	280,71
Surface de l'habitat au sein du site Natura 2000	17,56
% de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à sa surface au sein du réseau des sites Natura 2000 Breton	6,26%
Note	3

$$II = I+C$$

II : Responsabilité de ce site Natura 2000 pour la conservation de cet habitat
Modérée 9

$$III = (II \times 2) + D$$

III : Enjeux patrimonial de conservation de l'habitat au sein de ce site Natura 2000
Très fort 9

D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000

D1 : Statut européen de l'habitat	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire	2
D2 : État de dégradation	Habitat globalement non dégradé	3
D3 : Représentativité spatiale	Faible	1
D4 : Flore patrimoniale/rôle fonctionnel	Cortège caractéristique et présence d'Erica vagans NT	2
D5 : Faune patrimoniale/rôle fonctionnel	Passereaux niches en fort concentration, goéland nicheur	2
Note	Très forte	10

Critères en lien avec la responsabilité relative du site Natura 2000 pour la conservation de cet habitats à différentes échelles au sein du réseau Natura 2000

Notation des enjeux

Critères en lien avec la valeur qualitative intrinsèque de l'habitat sans notion de comparaison relative

A : Rôle de la région Bretagne pour la conservation de cet habitat à différentes échelles (nombre de sites)

Nombre de site Natura 2000 désignés en France ayant inventorié cet habitat	631
Nombre de sites Natura 2000 désignés en Bretagne ayant inventorié cet habitat	34
Proportion de site Natura 2000 en Bretagne par rapport au nombre de site en France ayant inventorié cet habitat	5,4%
Note	1

$$I = A+B$$

B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne

B1 : Aire de répartition. Source : cartes de répartition européenne (site du CTE), FSD pour nombre de régions biogéographiques.	Large : 8 régions biogéographiques (atlantique et méditerranéenne)	0
B2 : Amplitude écologique. Type de contraintes exigées pour la présence de l'habitat : Trophie : clairement lié à un seul niveau de trophie ; Littoral/intérieur ; Humidité : zone humide ou sèche. 3xoui = étroit ; 2xoui = modéré ; 1xoui = large	Habitat à amplitude écologique restreinte : habitat linéaire en lien avec un cours d'eau ou lisière forestière, condition d'hydrométrie différente	2
B3 : Niveau d'effectif. A partir de la carte européenne de répartition des sites Natura 2000 abritant cet habitat mieux si bilan européen de nombre de sites, pour le moment à dire d'expert...car chiffres du bilan européen lacunaire	Habitat relativement fréquent en Europe : Occurrence sur la moitié du territoire européen	1
B4 : Dynamique de l'habitat depuis les 30 dernières années. Moyenne des tendances du rapportage national pour la région biogéographique atlantique à l'union européenne (Source : site internet du Centre thématique européen http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/habitat/summary/). B4 = ("Nb pays tendance +"Nb pays tendance "-"Nb pays tendance -"/ "Nb pays total".	Dominance de "tendance stable"	1
Note	Modérée	2

I : Responsabilité de la région Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne

Enjeu faible	2
--------------	---

50 à 100%

Surface de l'habitat au sein du réseau Natura 2000 breton	1 220,90
Surface de l'habitat au sein du site Natura 2000	0,37
% de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à sa surface au sein du réseau des sites Natura 2000 Breton	0,03%
Note	1

$$II = I+C$$

II : Responsabilité de ce site Natura 2000 pour la conservation de cet habitat

Modérée	3
---------	---

D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000

D1 : Statut européen de l'habitat	Habitat d'intérêt communautaire	1
D2 : État de dégradation	Habitat globalement non dégradé	3
D3 : Représentativité spatiale	Non significative	0
D4 : Flore patrimoniale/rôle fonctionnel	Cortège caractéristique mais absence d'espèces à forte valeur patrimoniale	1
D5 : Faune patrimoniale/rôle fonctionnel	Présence d'une petite population l'agrion de Mercure, trop petit pour jouer un grand rôle	3
Note	Forte	8

$$III = (II \times 2) + D$$

III : Enjeux patrimonial de conservation de l'habitat au sein de ce site Natura 2000

Faible	5
--------	---

Critères en lien avec la responsabilité relative du site Natura 2000 pour la conservation de cet habitats à différentes échelles au sein du réseau Natura 2000

Notation des enjeux

Critères en lien avec la valeur qualitative intrinsèque de l'habitat sans notion de comparaison relative

A : Rôle de la région Bretagne pour la conservation de cet habitat à différentes échelles (nombre de sites)	
Nombre de site Natura 2000 désignés en France ayant inventorié cet habitat	295
Nombre de sites Natura 2000 désignés en Bretagne ayant inventorié cet habitat	13
Proportion de site Natura 2000 en Bretagne par rapport au nombre de site en France ayant inventorié cet habitat	4,4%
Note	1

$$I = A+B$$

B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne		
B1 : Aire de répartition. Source : cartes de répartition européenne (site du CTE), FSD pour nombre de régions biogéographiques.	Large : 7 régions biogéographiques (atlantique et méditerranéenne)	0
B2 : Amplitude écologique. Type de contraintes exigées pour la présence de l'habitat : Trophie : clairement lié à un seul niveau de trophie ; Littoral/intérieur ; Humidité : zone humide ou sèche. 3xoui = étroit ; 2xoui = modéré ; 1xoui = large)	Moyenne : littoral ou intérieur, rarement des surfaces importantes, substrat géologique variable	2
B3 : Niveau d'effectif. A partir de la carte européenne de répartition des sites Natura 2000 abritant cet habitat mieux si bilan européen de nombre de sites, pour le moment à dire d'expert...car chiffres du bilan européen lacunaire	Habitat relativement fréquent en Europe ; Occurrence sur la moitié du territoire européen	1
B4 : Dynamique de l'habitat depuis les 30 dernières années. Moyenne des tendances du rapportage national pour la région biogéographique atlantique à l'union européenne (Source : site internet du Centre thématique européen http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/habitat/summary/). B4 = ("Nb pays tendance +"Nb pays tendance "-"Nb pays tendance -"/ "Nb pays total".	Dominance de "tendance négative"	2
Note	Modérée	2

I : Responsabilité de la région Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne	
Enjeu faible	3

50 à 100%	
Surface de l'habitat au sein du réseau Natura 2000 breton	43,88
Surface de l'habitat au sein du site Natura 2000	0,48
% de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à sa surface au sein du réseau des sites Natura 2000 Breton	1,09%
Note	1

$$II = I+C$$

II : Responsabilité de ce site Natura 2000 pour la conservation de cet habitat	
Modérée	4

D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000		
D1 : Statut européen de l'habitat	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire	2
D2 : État de dégradation	Habitat globalement non dégradé	3
D3 : Représentativité spatiale	Non significative	0
D4 : Flore patrimoniale/rôle fonctionnel	Cortège caractéristique mais absence d'espèces à forte valeur patrimoniale	1
D5 : Faune patrimoniale/rôle fonctionnel	A compléter	0
Note	Modérée	6

$$III = (II \times 2) + D$$

III : Enjeux patrimonial de conservation de l'habitat au sein de ce site Natura 2000	
Faible	5